



Une plainte a été déposée contre moi

Par gamchristine

Bonjour à toutes et à tous,

Il y a 3 ans, j'ai vécu une relation avec un homme qui a duré un peu moins d'une année et j'ai souhaité me séparer de lui. Mais il n'était pas du même avis. Pendant plusieurs moi j'ai été quelques peu harcelée : il m'attendait devant mon domicile (il habitait Nancy et moi Paris), je bloquais son numéro de téléphone mais il me contactait par d'autres moyens, il contactait mes parents et mon entourage, il contactait l'homme avec qui j'étais en relation pour essayer de nous séparer... en clair je me sentais constamment surveillée, étouffée et prise au piège.

J'avais beau lui inventer que je l'avais trompé rien n'y fait. Alors j'ai agis stupidement et j'ai envoyé des images de lui en sous vêtements à ses amies. Je réalise à quel point c'est immature, je pensais que ça aurait un effet d'électrochoc sur lui. Je me suis excusée auprès de lui et de ses deux parents et a finit par me laisser tranquille après tout ça... J'avais 19 ans.

Aujourd'hui (3 ans après l'événement), je suis convoquée pour être auditionnée suite à cette affaire. Il a porté plainte. Son nom n'est pas mentionnée mais j'imagine bien qu'il s'agit de cette histoire.

Cela peut paraître compliqué de ne pas vouloir me juger, mais j'écris simplement ce post car je recherche des réponses à mes nombreuses questions : je risque une amande ? une peine de prison ? en général comment se finissent ce genres de plaintes ? va t'on m'écouter et entendre le contexte de l'histoire ? va t'on me montrer des preuves (s'il y en a) ? me conseiller vous de porter plainte pour harcèlement ou est-ce trop tard ?

Merci pour vos retours.